



Un sac de billes
un film de Christian Duguay
France, 2016, 1 h 53

PRÉSENTATION

On trouvera ici les commentaires historiques repris dans le dossier pédagogique réalisé par les Grignoux sur le film de Christian Duguay, *Un sac de billes*. Ces commentaires sont présentés ici sous forme d'encadrés qui pourront être facilement photocopiés et distribués aux élèves répartis en petits groupes. Chaque groupe ou chaque élève ne recevra qu'un ou deux encadrés.

Les participants seront invités à lire ces encadrés et à poser éventuellement des questions complémentaires à l'enseignant ou à l'animateur. Ils pourront ensuite faire un bref exposé des connaissances ainsi acquises à l'ensemble des participants.

On se reportera au dossier original pour l'utilisation pédagogique de ce document, sur ses objectifs et sur les compétences qui sont visées.

DES INFORMATIONS HISTORIQUES complémentaires à la vision de *Un sac de billes* de Christian Duguay

Voici une série de questions suggérées par le film *Un sac de billes* des plus générales aux plus précises.

La Seconde Guerre mondiale

- X Quels sont les pays qui combattent pendant la Seconde Guerre mondiale ? Quels sont les deux grands camps en conflit ? Quels sont les pays qui apparaissent dans *Un sac de billes* et ceux qui n'y apparaissent pas mais qui ont joué un rôle majeur dans cette guerre ?
- X Quelle est la date d'entrée en guerre de ces différents pays ?
- X Pourquoi y a-t-il une zone « libre » ou non-occupée en France ? À partir de quand ? Jusqu'à quel moment ?
- X Qui est le maréchal Pétain ?
- X Qui sont les résistants ? Qui sont les miliciens ?
- X Qu'est-ce que l'occupation ? Quelles personnes sont arrêtées par les Allemands ? Et pourquoi ? Quel sera le sort des personnes arrêtées ?
- X Qu'est-ce que le STO ?
- X Pourquoi y a-t-il des soldats italiens dans le sud de la France ? Depuis quand ? Quand et pourquoi doivent-ils partir ? Pourquoi les Allemands arrivent-ils dans la région ? et quand ?
- X Quand a lieu la libération de la France ? Quand Paris a-t-il été libéré ? Quand la Haute-Savoie (où sont réfugiés Jo et son frère à la fin de la guerre) a-t-elle été libérée ?

La persécution des Juifs

- X Quelle a été la politique des nazis à l'égard des Juifs ? Comment peut-on la qualifier ?
- X Quelles mesures à l'encontre des Juifs prennent les nazis quand ils occupent la France ? Quelles sont les grandes étapes de la persécution des Juifs pendant l'occupation ?
- X Comment les nazis savaient-ils que certaines personnes étaient juives ?
- X Tous les Juifs se cachaient-ils ?
- X La situation des Juifs était-elle différente dans la zone occupée et dans la zone non-occupée ?
- X Quelle était l'attitude des Italiens à l'égard des Juifs ? Cette attitude a-t-elle évolué ?
- X Que sont devenus les Juifs arrêtés en France et déportés par les nazis ? Combien d'entre eux ou d'entre elles sont revenus ?

La Seconde Guerre mondiale

Tout le monde sait que la Seconde Guerre mondiale a opposé la France et l'Allemagne, mais également d'autres pays comme la Grande-Bretagne, l'Italie ou l'Union Soviétique. De façon synthétique, voici le tableau que l'on pourrait obtenir en deux colonnes avec d'un côté les pays dits de l'Axe et de l'autre le camp des Alliés, avec les dates d'entrée en guerre de ces différents pays. Les pays qui ne sont pas évoqués dans le film sont indiqués entre crochets. Quelques commentaires complètent ces indications sommaires.

Les pays de l'Axe	Les Alliés
<p>L'Allemagne nazie déclenche la guerre en septembre 1939.</p> <p>L'Italie suit l'Allemagne nazie dans l'entrée en guerre mais change de camp en octobre 1943 après les débarquements alliés en Sicile et dans le sud du pays.</p> <p>[Le Japon entre en guerre avec la Chine en 1937 puis provoque l'entrée en guerre des États-Unis avec l'attaque contre la base américaine de Pearl Harbor dans le Pacifique en décembre 1941.]</p> <p>[La Hongrie (novembre 1940), la Roumanie (novembre 1940), la Bulgarie (mars 1941) et d'autres pays satellites sont alliés de l'Allemagne.]</p>	<p>La Pologne est envahie par l'Allemagne le 1^{er} septembre 1939, date du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.</p> <p>La France en guerre dès septembre 1939 est envahie en juin 40 et occupée jusqu'en 1944.</p> <p>[La Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas connaissent le même sort que la France.]</p> <p>La Grande-Bretagne, alliée de la France, entre en guerre en septembre 1939 et mène un combat ininterrompu contre l'Allemagne nazie jusqu'à la victoire en mai 1945.</p> <p>[L'Union Soviétique signe d'abord en 1939 un pacte de non-agression avec l'Allemagne nazie, mais est envahie à son tour en juin 1941. Elle combat l'Allemagne nazie jusqu'à la victoire finale : c'est le pays qui connaît le plus grand nombre de victimes militaires et civiles, environ 27 millions de morts.]</p> <p>Les États-Unis attaqués en décembre 1941 par les Japonais à Pearl Harbor mèneront la guerre sur deux fronts en même temps, dans le Pacifique et en Europe occidentale.</p> <p>[La Chine envahie par le Japon dès 1937, rejoindra le camp des Alliés après Pearl Harbor. Mal connu en Europe, ce conflit fut très meurtrier et l'on parle de vingt millions de victimes, notamment civiles, en Chine.]</p> <p>[D'autres pays en Europe, Norvège, Grèce, Yougoslavie, etc., sont occupés par les armées de l'Axe mais ailleurs dans le monde, des pays comme le Canada, l' Australie, le Brésil, etc. rejoignent le camp des Alliés.]</p>

La France occupée

L'Allemagne nazie envahit la Pologne le 1^{er} septembre 1939, ce qui entraîne la déclaration de guerre de la France et de la Grande-Bretagne, alliées de la Pologne mais qui n'agissent pas militairement (sauf en Norvège*). Le 10 mai 1940, les troupes allemandes envahissent les Pays-Bas, le Luxembourg et la Belgique, puis pénètrent en France. Au terme d'une campagne de quelques semaines, la France s'effondre militairement et signe un armistice le 22 juin.

Les Britanniques, qui ont dû réembarquer leurs troupes encerclées à Dunkerque*, se retrouvent seuls en guerre contre l'Allemagne nazie. Le fait d'être une île protège la Grande-Bretagne de l'invasion allemande malgré les attaques aériennes (la bataille d'Angleterre* pendant l'été 1940).

La plus grande partie de la France, qui a capitulé, est **occupée** par les troupes allemandes. Seul le sud-ouest, appelé zone **libre** ou zone non-occupée (ou encore « zone nono »), reste en principe sous l'autorité du gouvernement français du maréchal Pétain, basé alors à **Vichy**. Une **Ligne de démarcation** sépare les deux zones, libre et occupée (voir la carte page suivante).

La France dite de Vichy n'est plus en guerre mais possède encore un grand empire colonial, notamment en Afrique du Nord, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie étant des territoires sous domination française. La Grande-Bretagne et les États-Unis (qui entrent en guerre en décembre 1941) décident alors de débarquer en **Afrique du Nord** en novembre 1942 (opération *Torch**), en espérant que la France de Vichy va rallier le camp des Alliés. La réaction des Allemands est cependant fulgurante et ils envahissent la zone non-occupée et débarquent rapidement en Tunisie (dont ils ne seront chassés qu'après de longs combats fin mai 1943). Dès le 11 novembre 42, la France est donc **entièrement occupée**.

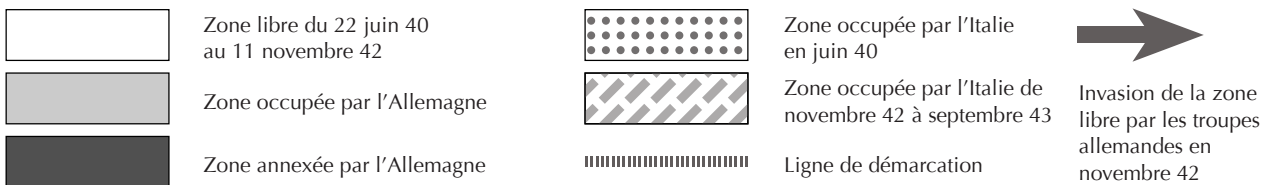
Pétain

Le maréchal Pétain (1856-1951) est un officier supérieur qui s'est distingué pendant la **Première Guerre mondiale**. Pendant l'entre-deux-guerres, il entame une carrière politique, et, en juin 40, alors que l'armée française est en déroute, il est nommé président du Conseil (c'est-à-dire chef du gouvernement). Il juge la défaite inéluctable et négocie rapidement l'armistice. Installé à Vichy, il obtient **les pleins pouvoirs** et devient le chef de l'État français.

Il met alors en place un gouvernement **autoritaire** et même dictatorial (essentiellement en « zone libre »). Il prétend ainsi restaurer les valeurs traditionnelles de la France sous le slogan « Travail, Famille, Patrie »*, mais le régime de Vichy **restreint fortement les libertés** et prend également des mesures à **l'encontre des Juifs** qui sont exclus de la fonction publique, de l'armée, de la presse, de l'enseignement... Les Juifs apatrides (c'est-à-dire déchus de leur nationalité allemande ou autrichienne) seront bientôt internés dans des camps* puis seront livrés aux Allemands. Par ailleurs, Pétain entreprend une politique de **collaboration avec l'Allemagne**. L'invasion de la zone libre en novembre 42 ne le fera pas changer d'avis, et il cédera à toutes les exigences de l'Allemagne.

Au moment de la Libération en 1944, il sera emmené en Allemagne puis rentrera en France en avril 45. Il sera alors traduit en justice pour haute trahison et sera condamné à mort. Sa peine sera commuée en détention perpétuelle.

Écran large sur tableau noir



En 1942, Jo et son frère se sont rendus en train à Dax, puis ils ont passé la ligne de démarcation à Hagetmau. D'après le récit autobiographique de Joseph Joffo, ils se sont d'abord rendus à Menton (occupée par les Italiens) avant de retrouver leurs parents à Nice. Ils se réfugieront ensuite en Haute-Savoie: dans un « Dialogue » avec ses lecteurs ajouté en 1982, Joseph cite le nom précis du village qui est celui de Rumilly (Joseph Joffo, *Un sac de billes*. Paris, Le Livre de Poche, 2016). Ce nom apparaît également dans le film.

Résistance et collaboration

Beaucoup de Français refusent la défaite en juin 1940 et souhaitent continuer le combat. C'est le cas en particulier du **général de Gaulle*** qui rejoint la Grande-Bretagne et y organise les Forces Françaises Libres* qui combattront à côté des troupes alliées, britanniques puis américaines.

À l'intérieur de la France, d'autres vont former des groupes de résistance à l'occupation. Cette résistance prendra différentes formes. Certains vont **publier** des tracts, des journaux, des livres **clandestins**. D'autres recueilleront des **renseignements militaires** (convois des troupes allemandes, emplacements des défenses ennemies, présence de hauts gradés, etc.) qui seront ensuite communiqués aux forces alliées stationnées en Grande-Bretagne. Certains passeront à l'action **armée**, abattant des soldats allemands (ce qui entraînera une répression sévère avec notamment des exécutions d'otages* par les nazis) puis des collaborateurs. Ils procéderont également à de nombreux actes de sabotage, notamment contre les trains militaires. Enfin, à partir de 1943, apparaîtront les premiers **maquis**, c'est-à-dire des groupes de résistants armés dans des régions reculées et désertes. D'autres enfin fourniront des **planques** ou des **cachés** aux personnes recherchées, qu'il s'agisse de résistants, d'aviateurs alliés abattus au-dessus de la France, de prisonniers évadés ou de Juifs.

Mais d'autres Français soutiennent le régime de Vichy sous l'autorité du Maréchal Pétain et souhaitent une **collaboration** active avec l'Allemagne qu'ils estiment être le vainqueur de la guerre et dont ils admirent généralement le régime politique dictatorial. Un certain nombre d'entre eux vont alors s'engager dans la **Milice**, une organisation paramilitaire créée en janvier 1943, autorisée par les autorités allemandes et destinée essentiellement à combattre la Résistance qualifiée de terroriste. Cette milice se distinguera par sa **brutalité**, le recours fréquent à la torture, les exécutions sommaires, les assassinats d'hommes politiques hostiles à la collaboration. Très rapidement, ces hommes à l'uniforme bleu foncé suscitèrent l'**hostilité** de la plus grande partie de la population française.

L'Occupation

Sous l'occupation allemande, les lois ordinaires qui **protègent les libertés** individuelles sont suspendues. Les Allemands contrôlent toutes les identités, pénètrent partout sans autorisation, arrêtent les personnes suspectes, imposent un couvre-feu, interdisent l'accès aux territoires situés le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique* (sur une profondeur de 15 kilomètres environ). Ils procèdent souvent à des rafles et prennent des otages pour éviter ou punir toute action hostile à leur égard.

Pour la majorité des Français, l'impact le plus important est sans doute le **rationnement** : les Allemands réquisitionnent* en effet de grandes quantités de nourritures et de biens divers, comme le cuir (servant à la fabrication des chaussures dont les semelles sont remplacées par du bois), les véhicules à moteur, le carburant mais également les chevaux.

Par ailleurs, toutes les personnes soupçonnées d'être hostiles ou favorables à la Résistance sont susceptibles d'être **arrêtées**. Le simple fait d'écouter la radio de Londres* est interdit. Mais ce sont surtout les résistants qui sont d'abord pourchassés, que ces résistants soient armés ou pas. Après leur arrestation, ils sont généralement torturés pour obtenir des renseignements sur le réseau auquel ils appartiennent, condamnés à mort ou à de lourdes peines d'emprisonnement. À partir de décembre 1941, un décret allemand, intitulé « Nuit et brouillard » (*Nacht und Nebel*) entraîne la **déportation** vers des prisons ou des camps de concentration en Allemagne des opposants et ennemis du Reich. Ce décret précise que « les prisonniers disparaîtront sans laisser de trace » et qu'« aucune information ne sera donnée sur leur lieu de détention ou sur leur sort ». Les conditions d'existence dans les camps de concentration sont terribles, et l'on estime qu'entre 40 à 60 % des détenus n'y survivront pas.

Le sort des Juifs est particulièrement tragique sous l'Occupation : à partir de l'été 1942, ils font l'objet de rafles, de recherches policières, de descentes policières dans tous les endroits où ils sont susceptibles de se cacher. Une fois arrêtés, ils sont regroupés dans des camps de transit ou des prisons en France avant d'être déportés en Allemagne vers des camps d'extermination dotés de chambres à gaz : dès leur descente de train, ils sont soumis à une sélection, et seule une minorité est retenue pour le travail alors que la majorité (notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées) est **immédiatement** mise à mort. Sur les 76 000 Juifs déportés de France, seuls 2 500 seront encore vivants à l'issue de la guerre. Mais ce génocide reste secret, et les Juifs restés en France ne connaissent pas le sort qui leur est réservé, même si beaucoup se doutent que le sort des déportés est terrible : ceux qui ont échappé aux rafles et aux arrestations essaient donc de se cacher avec diverses complicités.

Le Service du Travail Obligatoire (STO)

L'Allemagne nazie envahit l'Union Soviétique* en juin 1941 (opération *Barbarossa*), ce qui entraîne, à cause de cette guerre meurtrière, une mobilisation générale des hommes en âge de combattre. Agriculture et industries manquent rapidement de main-d'œuvre : les autorités nazies décident alors de procéder à des réquisitions forcées dans les pays occupés. C'est le Service du Travail Obligatoire qui est instauré par exemple en Belgique en octobre 1942 : 500 000 travailleurs belges seront ainsi contraints de partir en Allemagne pour une période plus ou moins longue dans des conditions très difficiles.

En France cependant, c'est le **gouvernement de Vichy** qui, cédant aux pressions allemandes, va lui-même décréter le Service du Travail Obligatoire en février 1943, ce qui suscitera une grande hostilité dans la population. C'est l'administration et la police françaises qui vont procéder aux réquisitions, obligeant 600 000 Français à partir travailler en Allemagne.

Beaucoup de jeunes gens sont néanmoins **réfractaires** à cette mesure, se cachent ou rejoignent les maquis. La rupture entre la population et le gouvernement de Vichy s'accroît, et la Résistance voit ses rangs se gonfler rapidement, ce qui ne manquera pas de créer des problèmes de logistique : les maquis* n'ont pas assez d'armes, pas assez de nourriture, pas assez de matériel, pas assez de logements (notamment en hiver) pour entretenir tous ces jeunes gens alors que le Débarquement allié* n'a pas encore eu lieu.

L'occupation italienne

En juin 1940*, la France est envahie par l'Allemagne. Mais l'Italie dirigée par le dirigeant fasciste Mussolini*, allié de Hitler, entreprend également des opérations militaires contre la France dans **la région des Alpes et le long de la Méditerranée**. Ces opérations ne réussissent pas à percer les défenses françaises, et seule la petite ville de Menton* est occupée par les Italiens : elle sera annexée par l'Italie durant toute la durée de la guerre.

En novembre 1942, les troupes alliées débarquent en Afrique du Nord dans des territoires (Maroc, Algérie, Tunisie) qui sont des colonies françaises, en espérant que la France de Vichy va changer de camp. Mais dès le 11 novembre les Allemands envahissent la zone dite libre et opèrent un débarquement rapide en Tunisie (dont ils ne seront chassés qu'en mai 43)*. Les Italiens participent à cette invasion et occupent dès lors un large territoire dans le **sud-est** (Nice et Grenoble sont les deux grandes villes occupées dans cette zone).

Mais alors que les Allemands profitent de cette invasion pour pourchasser les Juifs dans le sud de la France (dans l'ancienne zone libre), les Italiens refusent de livrer les Juifs dans leur secteur. Nice notamment devient un refuge pour nombre d'entre eux.

Les Alliés poursuivent cependant leur effort de guerre et débarquent en Sicile* (juillet 43) et dans le Sud de l'Italie* (septembre 43), ce qui déclenche à Rome un changement politique majeur et la destitution de Mussolini. Le nouveau gouvernement italien annonce un armistice (le 8 septembre), mais les Allemands réagissent très rapidement et s'emparent militairement du pays (empêchant de ce fait la progression des Alliés vers le nord)¹.

Une des conséquences de ces changements politiques est la **fin de l'occupation italienne en France**, les Allemands prenant alors la place de leur ancien allié (le gouvernement de Pétain restant en place mais étant totalement subordonné à l'Allemagne nazie). Mais cela implique aussi que les Juifs qui leur échappaient jusque-là sont susceptibles d'être arrêtés à tout moment. Le refuge se transforme en piège, et beaucoup plongent dans la clandestinité.

1. Le 13 octobre 1943, le gouvernement italien du maréchal Badoglio (réfugié à Brindisi sous protection des Alliés) déclare la guerre à l'Allemagne et ordonne à tous les soldats italiens de combattre les Allemands. Mais les troupes allemandes occupent déjà l'essentiel du territoire et désarment les soldats italiens présents et en internent un grand nombre.

La Libération

Le 6 juin 1944, les troupes alliées, essentiellement britanniques, canadiennes et américaines **débarquent en Normandie***. Si l'opération est globalement un succès, elle ne permet pas la percée attendue, les troupes alliées étant bloquées en **Normandie** (avec les batailles de Caen et de Saint-Lô notamment) pendant de longues semaines*, et ce n'est que fin juillet que la résistance allemande s'effondre (percée d'Avranches le 27 juillet, écrasement de la poche allemande de Falaise du 6 au 17 août). L'avance des Alliés* est alors très rapide, Paris étant libérée le 25 août*, la frontière belge étant atteinte le 2 septembre et le front se stabilisant aux portes de l'Allemagne au début de l'hiver 44.

Un **second débarquement** moins célèbre et moins important que celui de Normandie a cependant eu lieu en **Provence** le 15 août avec des troupes américaines et françaises (essentiellement des combattants venus d'Afrique du Nord). Parallèlement à l'offensive alliée en Normandie, ces troupes vont remonter vers le nord le long du Rhône et contribuer à la libération de la France. Ce sont ces troupes qui libéreront notamment la région de Haute-Savoie (aux alentours du 19 août) où se cachent Jo et son frère.

On signalera également qu'un important **maquis** s'était développé dans le massif du Vercors* (dans les Préalpes entre l'Isère et la Drôme). Dès avril 1944, les miliciens (dépendant du gouvernement de Vichy) mènent des opérations de représailles contre des habitants du massif accusés de protéger les maquisards. Mais surtout, le 17 juillet (alors que les Alliés sont toujours bloqués en Normandie), les Allemands encerclent le massif et mènent une violente offensive contre les résistants dont plus de six cents sont tués. Deux cents civils sont également assassinés en représailles. Même si ces événements ne sont pas directement cités dans le film, la scène de fusillade de résistants par des miliciens s'inscrit dans ce contexte de violences qui ont précédé ou accompagné la Libération.

Enfin, comme on le voit dans le film, la Libération a entraîné de nombreuses **représailles** à l'encontre des collaborateurs (ou supposés tels), représailles qu'on a qualifiées d'« épuration sauvage »* : les nouvelles autorités du Gouvernement provisoire de la République française, dirigé par le général de Gaulle, y mettront fin, plusieurs ordonnances permettant une **épuration légale** devant des Cours de justice.

La politique antisémite nazie

On sait que l'idéologie nazie, développée en particulier dans l'ouvrage de Hitler, *Mein Kampf*, se signale par un antisémitisme, une haine féroce des Juifs qui conduira finalement à une véritable politique d'extermination systématique : le génocide.

Il est important cependant de comprendre que cette politique s'est développée en **plusieurs étapes**, avant la guerre puis pendant.

Rappelons que Hitler accède au pouvoir en 1933 de façon légale, même si très rapidement il met fin au **régime démocratique de la République de Weimar*** et établit une véritable dictature en interdisant les autres partis politiques et en arrêtant les opposants (ou supposés tels)*. Le régime nazi prendra alors des mesures à l'encontre des Juifs allemands qui seront notamment **exclus** de la fonction publique et de l'armée, ou dont les activités comme médecins ou juristes seront restreintes. En 1935, les Juifs sont **privés de leur nationalité**, et on leur interdit toute relation sexuelle avec des « Aryens » (lois de Nuremberg*). Différentes mesures visent également à les **exclure de la vie économique** en contraignant notamment les propriétaires juifs à se défaire à bas prix de leurs entreprises. En 1938, de nouvelles mesures leur interdisent l'accès à des lieux publics comme les écoles officielles, les universités, les cinémas, les théâtres ou les centres sportifs. En octobre 1939, les Juifs se verront enfin apposer une lettre J en rouge sur leur carte d'identité pour faciliter leur identification. Toutes ces mesures expliquent que beaucoup de Juifs allemands, quand ils en avaient la possibilité, aient **quitté le pays avant le début de la guerre** et se soient réfugiés dans des pays comme la Belgique ou la France.

En septembre 1939, l'Allemagne envahit la **Pologne*** où se trouve la plus importante communauté juive d'Europe (plus de trois millions de personnes). L'Europe est désormais en guerre, et les nazis vont prendre des mesures de plus en plus radicales à l'égard des Juifs. En Pologne, les Juifs seront enfermés dans des **ghettos**, des quartiers étroits et pauvres complètement ceinturés d'où ils ne peuvent sortir sans autorisation et où va bientôt régner la famine. Ils sont en outre contraints de porter un brassard blanc avec une étoile à six branches de couleur bleue. Exclus de la vie sociale, isolés de leurs compatriotes, marginalisés, privés de leurs biens, enfermés dans des ghettos, soumis à des conditions de vie de plus en plus misérables, en proie pour les plus faibles à la famine, les Juifs ne sont cependant pas encore victimes d'une véritable extermination.

Le **génocide** proprement dit interviendra après **l'invasion de l'URSS** en juin 1941*. Derrière les troupes allemandes qui avancent vers l'Est, des groupes spéciaux de militaires et de policiers (*Einsatzgruppen**) sont en effet chargés d'exécuter les « judéo-bolcheviques », c'est-à-dire principalement les civils juifs et les cadres du Parti Communiste. Ce sont d'abord les hommes qui sont assassinés, mais rapidement ce sont les communautés juives entières avec femmes et enfants qui sont rassemblées dans les villages ou les villes souvent par simple voie d'affiche, conduites ensuite à l'écart, puis fusillées par petits groupes successifs au bord de grandes fosses communes rapidement creusées et finalement rebouchées. Ces **massacres à ciel ouvert*** dureront pendant de longs mois en Biélorussie et en Ukraine (URSS).

Fin 1941, les autorités nazies mettront au point une nouvelle technique d'assassinat, que l'on peut qualifier d'industrielle, des **chambres à gaz** installées dans des camps d'extermination (Auschwitz, Treblinka, Belzec...)* spécialement construits pour cela. L'objectif est à présent plus large : **tous les Juifs des pays occupés** sont visés par cette politique d'extermination, ceux de Pologne d'abord (enfermés dans des ghettos surpeuplés qui seront vidés par vagues successives) mais également ceux d'Europe occidentale (France, Belgique, Pays-Bas...), centrale (Allemagne, Autriche...) et orientale (Grèce, Tchécoslovaquie, Hongrie...). Dans tous ces pays commenceront alors **à partir de 1942** (parfois plus tard selon les régions) de grandes **rafles** et des **déportations** de populations juives vers ces centres d'extermination. Dès leur arrivée, les déportés sont soumis à une sélection sommaire, une minorité étant retenue pour le travail, la majorité dont des femmes, des enfants et des vieillards étant immédiatement conduite vers les chambres à gaz et assassinée.

Le **génocide** (par la famine dans les ghettos, les assassinats par balles et les chambres à gaz) a fait plus de **cinq millions** de victimes.

Les Juifs en France

Pour comprendre la situation des Juifs en France pendant la Deuxième Guerre mondiale, il faut tenir compte de deux traits essentiels :

- Après la défaite de juin 40, le nord de la France est **occupé** par les troupes allemandes, alors que, dans la **zone dite libre**, c'est l'autorité du gouvernement de Vichy dirigé par le maréchal Pétain qui s'exerce en principe.
- Un certain nombre de Juifs avaient la **nationalité française** et étaient largement assimilés à la population environnante ; mais un grand nombre étaient d'origine **étrangère** (en provenance d'Allemagne mais aussi d'autres pays d'Europe centrale et orientale) et de ce fait moins bien intégrés et facilement identifiables.

En zone occupée, les Allemands promulguent dès septembre 1940 une ordonnance qui oblige les Juifs à se faire recenser auprès des autorités. Ils sont en outre exclus de la fonction publique et les grandes entreprises réputées juives sont « aryanisées », c'est-à-dire vendues à très bas prix à des non-Juifs. Il leur est également interdit de passer en zone libre. Tous les commerces et boutiques juifs doivent afficher l'inscription « Entreprise juive ».

Mais le **gouvernement de Vichy prend des mesures similaires**, excluant les Juifs de la fonction publique et d'une série de professions plus ou moins importantes.

D'autres mesures **discriminatoires** et **spoliatrices** seront prises dans les mois suivants par les Allemands. Puis, le 1^{er} juin 1942, ils imposent le port de l'étoile jaune à tous les Juifs dès l'âge de six ans. La mesure ne sera pas étendue à la zone « libre », mais là-bas la carte d'identité des Juifs sera marquée par un cachet « Juif ». C'est la dernière mesure avant les déportations qui interviendront à partir du mois de juillet.

Les autorités nazies, qui ont entrepris d'exterminer l'ensemble des Juifs d'Europe, décident en effet à ce moment que 100 000 Juifs **devront être déportés de France** (ce chiffre a été fixé essentiellement en fonction de la capacité des trains à utiliser). Pour atteindre cet objectif, ils procéderont à de grandes **raffes** avec l'aide de la police française, notamment à Paris (rafle du Vel' d'Hiv' les 16 et 17 juillet 42*). Ce sont les Juifs **étrangers** et les **apatrides** qui sont les principales victimes de ces rafles.

Mais le gouvernement de Vichy **collabore** à ces déportations en livrant des milliers de Juifs apatrides ou étrangers, déjà internés en zone « libre » et qui sont alors déportés par les Allemands. De grandes rafles vont également intervenir à Lyon ou à Marseille (sous l'autorité du gouvernement de Vichy).

Le chiffre de 100 000 arrestations ne sera pas atteint, et, pour l'année 1942, **44 convois** partiront de France avec environ 42 000 personnes dont on ne comptera que 689 survivants en 1945.

Les grandes rafles susciteront **une grande peur** parmi les Juifs ainsi qu'un grand émoi parmi la population environnante, et ceux qui y auront échappé vont alors essayer de **se cacher** et de plonger dans la **clandestinité** avec l'aide de Français sympathisants. À la période des rafles de l'été 42 succède une beaucoup plus longue période de **traque individuelle**, les nazis et les collaborateurs pourchassant les Juifs jusqu'aux derniers jours précédant la Libération.

75 721 Juifs furent au total déportés à partir de la France en 79 convois. **2 000** à peine revinrent de déportation à l'issue de la guerre. Parmi ces déportés, 24 500 étaient de nationalité française, les principales victimes étant polonaises ou roumaines. L'ensemble des déportés représentait environ 25 % de la population juive résidant en France au début de la guerre (330 000 Juifs).

Le pourcentage de Juifs ayant échappé à la déportation est supérieur en France que dans d'autres pays comme la Belgique (30 000 Juifs déportés¹, dont 1 650 survivants, sur une communauté estimée entre 80 000 et 100 000 personnes) ou les Pays-Bas (104 000 déportés, dont 5 200 survivants, sur une communauté d'environ 140 000 personnes). Cela s'explique notamment par l'étendue du pays, sa division en plusieurs zones pendant une partie de la guerre, le pourcentage important de Juifs nationaux (c'est-à-dire français) mieux intégrés que les étrangers et apatrides.

1. 28 convois avec 25 000 Juifs partirent de la caserne Dossin à Malines (en Belgique) à destination d'Auschwitz. Par ailleurs, 5 000 Juifs résidant en Belgique en mai 1940, qui avaient fui en France ou y avaient été déplacés, furent déportés de France à partir du camp de Drancy. D'après le Mémorial de la Shoah, le pourcentage de victimes juives en Belgique fut de 44 % contre 22 % en France (71 % aux Pays-Bas, 90 % en Pologne, 17 % en Italie...) <http://www.memorialdelashoah.org/>

Le repérage des Juifs

Comment les nazis ont-ils pu repérer les Juifs qui étaient mêlés à la population environnante et que rien ou peu de choses distinguaient du reste des Français ?

Pour comprendre cela, il faut prendre en considération le fait que la politique nazie a toujours consisté en **plusieurs étapes essentielles** (qu'on retrouve aussi bien en Allemagne que dans les pays occupés) : la **première** de ces étapes consistait précisément à définir et à **désigner** qui était Juif et qui ne l'était pas. Ainsi, en France occupée, une ordonnance allemande du 27 septembre 1940 considère qu'est juive toute personne de confession israélite ou ayant au moins trois grands-parents de confession israélite. Cette définition, on le voit, se base essentiellement sur un critère religieux tout en considérant que le « caractère » juif se transmet de façon héréditaire même si la personne s'est convertie à une autre religion (le plus souvent le christianisme) ou se déclare athée ou agnostique.

En outre, et c'est tout aussi important, cette ordonnance ordonnait, sous peine de sanctions, aux personnes ainsi déclarées juives de se faire **recenser** dans les jours qui suivent auprès des commissariats de quartier. Ainsi, les autorités nazies ont très tôt disposé des noms et des adresses des personnes qu'elles considéraient comme juives : **seule une minorité** a refusé de se faire recenser, les autres n'imaginant évidemment pas quel pourrait être leur sort futur, une fois à la merci des Allemands.

Ce n'est le plus souvent qu'au moment des grandes rafles de l'été 42 que les Juifs plongeront dans la clandestinité alors que les Allemands ont déjà leurs **coordonnées** et que leurs papiers sont marqués de l'inscription « Juif ». À ce moment, les nazis et les collaborateurs procéderont à une véritable traque policière pour retrouver les Juifs cachés un peu partout en France. Tous les moyens sont alors bons pour identifier les Juifs comme les examens médicaux destinés à vérifier l'éventuelle circoncision des suspects, comme on le voit dans le film.

La clandestinité

La plongée dans la clandestinité n'était pas quelque chose d'aisé notamment pour des personnes qui avaient mené jusque-là une existence au plein jour dans le respect de la légalité. Plusieurs obstacles importants s'opposaient à une telle existence.

Il fallait d'abord trouver une planque et bénéficier de complicités diverses. On ne voit pas dans le film comment Jo et son frère ont pu être cachés au camp aux abords de Nice puis en Haute-Savoie, mais leurs parents ont certainement dû demander l'aide de personnes ou d'organisations plus ou moins clandestines : le **risque** était grand pour les Juifs mais également pour ceux qui les cachaient et qui risquaient également **l'arrestation et la déportation comme résistants**.

Par ailleurs, les personnes cachées se retrouvaient sans moyens d'existence. Il faut savoir que, pendant l'occupation à partir de 1941, tous les biens de consommation (dont une grande part était détournée vers l'Allemagne) ont été soumis au rationnement*, c'est-à-dire que chaque famille recevait en fonction de sa composition un nombre limité de **tickets** de rationnement. Bien entendu, il fallait également payer les produits ainsi rationnés. Cela explique que se soit développé un important marché noir, le plus souvent en provenance des campagnes. Les Juifs quant à eux, à partir de juillet 42, ne peuvent plus faire leurs courses qu'entre 15 et 16 heures quand les magasins sont pratiquement vidés.

Ceux qui ont plongé dans la clandestinité se retrouvent alors sans moyens de subsistance, sans argent ni tickets de rationnement. On comprend que dans une telle situation, beaucoup aient opté pour une espèce de **demi-clandestinité** : les enfants étaient cachés sous une fausse identité tandis que les parents prenaient le risque d'une vie à découvert (on peut penser que c'est ce qui explique l'arrestation du père Joffo). Ils pouvaient également déménager plus ou moins provisoirement en ne signalant pas leur changement d'adresse afin d'éviter l'arrestation en plein milieu de la nuit, ou bien encore même aménager une cache dans leur habitation. Certains, notamment les Juifs de **nationalité française**, pouvaient d'ailleurs penser qu'ils n'étaient pas directement visés par les Allemands.

En zone « libre »

La situation était légèrement différente en zone occupée et en zone libre. Ainsi, en juin 42, les Allemands imposent **le port de l'étoile jaune** aux Juifs en zone occupée (comme on le voit dans le film). Ce ne sera jamais le cas dans la zone sud où le gouvernement de Vichy oblige néanmoins les Juifs à faire **tamponner** leurs papiers d'identité et leurs tickets de rationnement avec la mention « Juif » par une ordonnance de décembre 42 (tampon déjà obligatoire dans le nord depuis octobre 40).

De manière générale, les Juifs se sentaient plus en **sécurité** dans le sud, ce qui explique que beaucoup aient passé la ligne de démarcation pour échapper aux Allemands. Dans leur majorité, ces fugitifs éviteront d'ailleurs de faire tamponner leurs papiers lorsque l'ordonnance de décembre 42 sera publiée.

Mais le gouvernement de Vichy prend d'autres mesures en particulier à l'égard des **Juifs étrangers et apatrides**. Dès octobre 40, les préfets auront le pouvoir d'**interner** les « juifs étrangers » (et quelques mois plus tard les Juifs français) ainsi que toutes sortes de personnes jugées suspectes, notamment des opposants politiques* au nazisme ou au fascisme, dans des « camps d'hébergement » où les conditions de vie se révélèrent rapidement déplorables : plus de 50 000 personnes se retrouvent enfermées dans **les camps de la zone sud** (à Gurs, Rivesaltes, Le Vernet, Rieucros, Argelès, Les Milles, Spetfonds, Noé, Bruns, Récébédou...¹)*, dont les deux tiers environ sont Juifs et parmi lesquels se trouvent également des enfants.

Lorsque les déportations commencent à l'été 42, les autorités de Vichy commenceront par livrer les Juifs déjà internés aux Allemands. Mais elles vont également procéder à des rafles les 27 et 28 août aboutissant à l'arrestation de 7000 personnes.

Puis en novembre 42, la zone « libre » est envahie par les troupes allemandes. Le gouvernement de Vichy reste en place et conserve un semblant d'autorité mais il collabore de plus en plus entièrement avec les nazis. Les rafles (en particulier à Marseille* en janvier 43) et les arrestations de Juifs (comme de résistants) vont se dérouler aussi bien en zone nord qu'en zone sud. C'est à ce moment que Joseph et son frère sont pris dans une souricière et emmenés à l'hôtel Excelsior à Nice, devenu le siège de la Gestapo*.

Au final, la situation n'est donc pas très différente dans la zone « libre » que dans la zone occupée, même si la chronologie est un peu différente. On soulignera que ce sont surtout les Juifs étrangers ou apatrides qui ont été victimes de la déportation même si l'on compte une proportion non négligeable de Français parmi les déportés juifs.

1. D'après l'autobiographie de Joseph Joffo (*Un sac de billes*, Paris, Le Livre de Poche, 1982, p. 117-123), ses parents ont été internés au stadium de Pau après avoir passé la ligne de démarcation : ils ont été libérés grâce à l'intervention de leur fils Henri qui a prétendu qu'ils n'étaient pas juifs, et ce n'est qu'ensuite que toute la famille a été réunie à Nice.

L'Italie et les Juifs

Comme on le sait, l'Italie fasciste de Mussolini* était l'alliée de l'Allemagne nazie. C'est dans ce cadre que l'Italie envahit une toute petite partie du territoire français (le long de la frontière) lors de l'invasion allemande en juin 40. La région de Menton est ainsi annexée à l'Italie pour la durée de la guerre. Puis en novembre 42, lorsque les Alliés débarquent* en Afrique du Nord en espérant rallier la France de Vichy à leur camp, les troupes italiennes occupent une large partie du sud-est de la France, notamment Nice et Grenoble. Mais, dix mois plus tard, quand les Alliés débarquent en Sicile*, **Mussolini est renversé** et l'Italie **capitule** le 8 septembre 43. Les Allemands réagissent cependant très rapidement, occupent Rome et empêchent les Alliés, qui ont débarqué à Salerne* (près de Naples), de progresser vers le nord. Mussolini est remis au pouvoir dans la partie de l'Italie qui n'est pas encore libérée, mais ce sont **les Allemands** les véritables maîtres désormais.

En 1938, l'Italie fasciste avait décrété une série de lois raciales qui affirmaient en particulier que les Juifs n'appartenaient pas à la « race » italienne. Différentes mesures les excluaient en outre des emplois publics ou en rapport avec la Défense, et interdisaient en outre les mariages « mixtes ». Le régime fasciste **refusa** cependant la déportation des Juifs d'Italie mais également des territoires occupés par les Italiens, malgré les demandes des Allemands : c'est ainsi que pendant un temps les Juifs n'eurent **rien à craindre à Nice** qui était occupée par l'armée italienne.

Mais les choses changeront profondément **à partir de septembre 43** quand l'Italie capitule et que les troupes allemandes occupent tout le territoire (qui n'a pas encore été libéré par les Alliés). Les nazis responsables de la question juive les accompagnent et procèdent à une **grande rafle** à Rome* en octobre 43. D'autres suivront dans les mois qui suivent (avec des supplétifs fascistes) à Milan, Gênes, Trieste, Florence*... Comme dans les autres territoires occupés, une **traque** policière est organisée pour arrêter individuellement les Juifs qui essaient de se cacher. Environ 7 500 Juifs seront ainsi déportés d'Italie, dont 937 seulement survivront.

La déportation

Il y a deux grandes catégories de déportés : les **déportés politiques**, le plus souvent arrêtés pour des faits de **résistance**, et les **déportés « raciaux »**, essentiellement les Juifs mais également des Tziganes¹.

Les déportés politiques sont généralement emmenés dans des camps de concentration* en Allemagne (Dachau, Ravensbrück, Buchenwald...) où les **conditions d'existence** sont effroyables. Les prisonniers condamnés au travail forcé succombent en grand nombre à cause de la faim, des maladies, des mauvais traitements, des exécutions. Sur 90 000 déportés (par mesure de répression) de France, 40 % ne survivront pas à la guerre.

La situation des déportés raciaux, Juifs essentiellement, est très différente. Dès leur arrivée dans les camps (Auschwitz pour la plupart des déportés de France et de Belgique, mais aussi Sobibor et Maïdanek¹), ils sont soumis à une **sélection** sommaire qui vise à garder en vie les plus aptes pour le travail et à conduire les autres (majoritairement des femmes, des enfants et des personnes âgées) directement dans les **chambres à gaz**. Bien entendu, les victimes ne sont pas mises au courant du sort qui les attend, et les survivants, qui ont été conduits dans la partie concentrationnaire du camp², découvrent par des rumeurs et des indiscretions dans les jours qui suivent ce qui est arrivé à leurs proches.

Le nombre de personnes retenues pour le travail varie fortement selon les convois : il s'agit le plus souvent d'une minorité (30 ou 40 %), parfois moins de 10 %. Leur sort est cependant très incertain car les conditions de travail et d'existence sont terribles. Sur 75 721 Juifs qui furent au total déportés à partir de la France, on compte à peine 2 000 survivants (moins de 3 %) ; et, sur 30 158 déportés de Belgique, 1 650 survivront à la guerre (un peu plus de 5 %), **une majorité de victimes ayant été immédiatement gazées**, les autres succombant à la faim, à la maladie et aux mauvais traitements.

1. D'autres centres d'extermination, Chelmno, Treblinka, Belzec, Sobibor, tous dotés de chambres à gaz, furent construits (puis rasés) dans le cadre de l'*Aktion Reinhard*, c'est-à-dire l'extermination des Juifs et des Roms (Tziganes) de Pologne, qui commença fin 1941, s'intensifia dramatiquement pendant l'année 42 et se prolongea jusqu'à la fin 43.
2. Auschwitz et Maïdanek sont à la fois des camps de concentration et des centres d'extermination : dans ces camps, il s'agit de zones bien séparées, isolées par des barbelés. Les personnes sélectionnées pour le travail étaient généralement conduites en zone de quarantaine avant d'entrer dans le camp de travail (ou de concentration) et ne savaient donc pas où étaient conduites les autres personnes déportées. Les camps de l'*Aktion Reinhard* en revanche n'étaient que des centres d'extermination, et seules quelques rares personnes y étaient détenues pour leur fonctionnement (essentiellement l'évacuation des cadavres et leur enfouissement).

CENTRE CULTUREL LES GRIGNOUX
(ÉCRAN LARGE SUR TABLEAU NOIR)
9 rue Sœurs de Hasque B 4000 Liège
(Belgique) 32 (0)4 222 27 78
contact@grignoux.be
<http://www.grignoux.be>

Un ouvrage publié avec le soutien
d'**Europa Cinemas**, une initiative du
programme Media des Communautés
Européennes,
de la Ville de Liège,
de la Région Wallonne,
de la Fédération Wallonie-Bruxelles
et de l'Administration Générale
de la Recherche scientifique,
Service général du pilotage du système
éducatif

ÉCRAN LARGE SUR TABLEAU NOIR
est une opération des Grignoux
accompagnée par le CSEM
(Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias)



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



CONSEIL SUPÉRIEUR
de l'ÉDUCATION AUX MÉDIAS



Wallonie



EUROPA CINEMAS

